

Agent de gardiennage - Inscription au test psychotechnique

RÉF | 9771

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Informer avant de s'inscrire au test psychotechnique du Bosa
Programme	• Séance d'information • Inscription au test psychotechnique du Bosa
Certification(s) visée(s)	Réussite au test psychotechnique du Bosa.
Type de formation	Institutionnel

ORGANISATION

Horaire	en journée Le prochain test psychotechnique aura lieu au Selor le 15/05/2024.
----------------	--

Coût	230 €
-------------	-------

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Être Ressortissant Union européenne. Avoir au moins 18 ans. CONDITIONS LEGALES : - Être âgé(e) de 18 ans. - Être ressortissant(e) d'un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse et avoir sa résidence principale dans un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse. - Être en possession de sa carte d'identité. - Assister à une séance d'information (obligatoire). - Fournir un extrait de casier judiciaire vierge* (modèle visé à
---------------------------------	--

l'article 596, 1er aliéna du code d'instruction criminelle)
datant de maximum 6 mois stipulant l'activité de
gardiennage.

- Réussite du test psychotechnique.
- Signer un règlement d'ordre intérieur.

Remarques

L'inscription à la formation de base ne pourra se faire
qu'après la réussite du test psychotechnique et la réception
de tous les documents nécessaires !

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Participez à une séance d'information obligatoire, soit
en vous inscrivant sur le site de l'organisme ou
envoyant un mail à gardiennage@efp.be
- Consultez notre site [web](#)

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp.be>